



Pour mieux se comprendre Des interprètes professionnels au service de vos patients

Parce qu'il est souvent difficile de comprendre et de se faire comprendre d'un patient migrant, depuis octobre 2007, et sans discontinuer, l'URML Alsace, en partenariat avec l'Association Migrations Santé Alsace, et le soutien du GRSP et de l'ARS, propose aux médecins libéraux de la CUS et de la M2A de bénéficier des services d'un interprète professionnel lors de consultations.

Constat

En médecine de ville, nombre de patients d'origine étrangère éprouvent des difficultés à s'exprimer.

Si, pour pallier ces problèmes de compréhension linguistique, dans le cadre de consultations courantes, il est généralement fait recours à l'aide de la famille, lorsque les problématiques de santé touchent à l'intime ou au grave (cancer, deuil, sexualité, sida, dépression...), il devient fondamental qu'un tiers neutre et professionnel puisse intervenir pour permettre une relation médecin / patient de qualité.

C'est dans cette optique que l'Union Régionale, en partenariat avec l'association Migrations Santé Alsace, met à la disposition des médecins, et ce, quelque soit leur spécialité, un service d'interprètes, sans coût supplémentaire pour le médecin et le patient.

Plus de 35 langues sont proposées (notamment l'albanais, l'arménien, le persan, le russe et le turc)

Procédure

Avec l'accord du patient, le praticien contacte directement l'association MSA (*coordonnées ci-après*).

MSA répond à sa demande en lui fixant un rendez-vous au cabinet médical.



En partenariat avec :

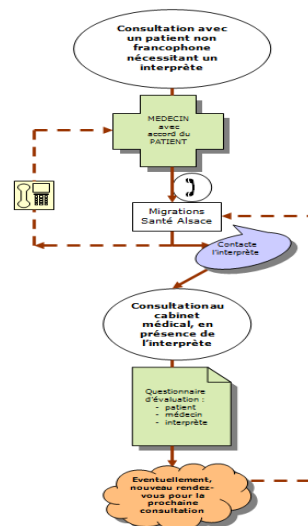


Contact :

Dr Alexandre FELTZ, Responsable du dossier Accès aux Soins, URMLA

Anne de BLAUWE, Directrice de l'URMLA
URMLA — Immeuble Le Forum
52 rte de Bischwiller — 67300 SCHILTIGHEIM
Tél. : 03 90 20 84 84 – Fax : 03 90 20 84 85
E-mail : urmla@wanadoo.fr

Vous recevez ce message car vous vous êtes inscrits sur Interface Reso, la Plate-forme d'information et de coordination des réseaux et des soins, mise en place par l'URMLA. Mise à jour de vos coordonnées et désinscription par mail à urmla.interface@wanadoo.fr



Un service reconnu, un succès grandissant

En raison du succès remporté par ce dispositif (100 % des médecins et des patients sont satisfaits des prestations), les sollicitations n'ont cessé d'augmenter depuis sa mise en place. Ainsi, le projet a permis à 75 praticiens d'utiliser 1 200 heures d'interprétariat.

Afin de donner à davantage de praticiens l'opportunité de disposer de cette prestation, il est demandé aux utilisateurs :

- De limiter leurs demandes aux consultations initiales et de synthèse, en excluant celles de suivi.
- De limiter leurs demandes à une intervention d'interprète par patient et par mois, et ce, pour une consultation ne dépassant pas une heure.

Si vous souhaitez qu'un interprète professionnel vous accompagne lors d'une consultation avec un de vos patients migrants, nous vous invitons à contacter MSA :

- par téléphone au 03 88 22 60 22 du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h, les vendredis de 8 h 30 à 12 h 30. En dehors de ces horaires, un répondeur enregistrera votre demande,
- par fax au 03 88 22 60 09,
- ou par mail : rdvinterprete.msa@free.fr